



# LES ARCS DE CHEVREUSE

## INFORMATIONS GENERALES SAISON 2023 - 2024

Le Club **LES ARCS DE CHEVREUSE** est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Validité de la licence fédérale : du 1er Septembre 2023 au 31 Août 2024.

### TARIFS

#### Cotisation annuelle :

Celle-ci inclue : la licence fédérale, l'assurance RCI, la cotisation régionale, la cotisation départementale et la part club.

Pour les débutants, elle comprend en plus : la fourniture du tee-shirt du club, la carte de progression et la première flèche ou plume pour les jeunes.

Archers	Débutants	Confirmés
Jeunes - Ados	150,00 €	130,00 €
Adultes	175,00 €	155,00 €
Second club		75,00 €
Non Chevrotin	10,00 €	10,00 €

Grâce à la Mairie de Chevreuse, chaque jeune Chevrotin (âgé de moins de 21 ans) bénéficie d'une réduction de 40 € pour une inscription à une activité sportive ou culturelle.

**ATTENTION** : pour bénéficier de cette réduction, le jeune doit disposer d'une carte nominative à usage unique qu'il devra remettre impérativement pour l'inscription – la demande de carte se fait et doit être validée sur le site Chevreuse.fr à compter de mi-août.

#### Pour les archers débutants :

Tout le matériel d'arc est mis gratuitement à disposition la première année.

Il vous faudra faire l'acquisition (auprès du Club) du Kit Archer comprenant : un carquois, 8 flèches, un protège bras, une dragonne et une palette.

#### Pour les archers confirmés :

Possibilité de louer un arc d'initiation pour 80 € l'année.

#### Caution du matériel :

Débutants ou confirmés, les archers emportent leur arc chez eux contre un chèque de caution de 300 € (non débité).

Tout règlement (cotisation et location) se fait sur une année complète, aucun remboursement ne sera fait en cours d'année.

## ENTRAINEMENTS

**Gymnase** : dans la grande salle du gymnase Fernand Léger - entrée par le vestiaire n° 6

**Le port de tennis propres est obligatoire**

- \* L'initiation et le perfectionnement pour les archers débutants et confirmés, se déroulent le JEUDI soir :
  - de 18 h à 19 h : réservé aux entraîneurs
  - de 19 h à 20 h 30 : ados (à partir de 12 ans)
  - de 20 h 30 à 22 h : adultes
- \* Les entraînements libres sont le VENDREDI soir :
  - de 19 h 45 à 22 h

Les archers débutants pourront venir tirer le vendredi soir uniquement après accord de l'Entraîneur.

- \* Les cours sont dispensés par des Entraîneurs diplômés Fédéraux.
- \* Le gymnase est fermé durant les vacances scolaires et les jours fériés

**Terrain** : les entraînements sont selon la météo et la disponibilité des entraîneurs.

### **Début des cours** :

- \* Jeudi 14 septembre :
  - Ados Confirmés
  - Adultes Confirmés
- \* Jeudi 21 septembre :
  - Ados Débutants (avec les Confirmés)
  - Adultes Débutants (avec les Confirmés)

## MODALITES D'INSCRIPTIONS

L'inscription au club est soumise :

- à la fiche d'inscription renseignée et signée (plus autorisation parentale pour les mineurs),
- au règlement de la cotisation,
- à la présentation d'un certificat médical attestant **l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en compétition** (ou attestation de santé) et présenté obligatoirement dès le 1er cours,
- à l'acceptation du règlement intérieur.

## COORDONNEES

### LES ARCS DE CHEVREUSE

#### **Présidente** :

Mme FILLON Sibille  
Portable : 06.29.14.72.10

#### **Trésorier** :

Mr LEMAITRE Sylvain  
Portable : 06.26.25.33.81

Messagerie : [archers.chevreuse@orange.fr](mailto:archers.chevreuse@orange.fr)  
Site internet : [www.lesarcsdechevreuse.com](http://www.lesarcsdechevreuse.com)